RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00379
Numéro SIREN : 301 985 552
Nom ou dénomination : ABC PLASTIK

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/020595

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *TOULOUSE*

Date : 04/08/2017

2046811

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/020595**
n°de gestion : **1974B00379**
n°SIREN : **301 985 552 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 04/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC PLASTIK - Société à responsabilité limitée
centre commercial 7 Rue Rene Sirot 31094 Toulouse Cedex 1 -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

2046811

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF** 20595 DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : Société ABC PLASTIK — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 RUE RENE SIROT 31094 TOULOUSE CEDEX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 1 9 8 5 5 5 2 0 0 0 5 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122015 Net 3	N-1 31122014 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 731	AG 4 951	7 781	12 024
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	29 263	AS 29 263		667
	Autres immobilisations corporelles	AT	140 596	AU 124 358	16 238	15 313
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	14 065	BI	14 065	14 065
	TOTAL (II)	BJ	196 655	BK 158 571	38 084	42 069
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 484	BM	23 484	67 491
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 927	BS	1 927	5 870
	Marchandises	BT	1 158 975	BU	1 158 975	859 744
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 808 136	BY 21 431	2 786 705	3 050 107
	Autres créances (3)	BZ	114 038	CA	114 038	225 099
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 500 000	CE	3 500 000	
	Disponibilités	CF	497 596	CG	497 596	830 690
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	125 665	CI	125 665	181 665
	TOTAL (III)	CJ	8 229 822	CK 21 431	8 208 391	5 220 666
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 426 477	IA 180 003	8 246 474	5 262 735

CERTIFIÉ CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 14 065 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des indications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ABC PLASTIK — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 245)	DA	15 245	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 524	1 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	21 255	21 255
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 677 068	1 424 925
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 715 092	1 462 949
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	124 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	124 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 481 324	1 586 106
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 552 943	1 802 976
	Dettes fiscales et sociales	DY	360 564	364 634
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 551	46 071
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 407 382	3 799 786
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 246 474	5 262 735

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	21 255	21 255
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 407 382	3 799 786
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : Société ABC PLASTIK — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	16 981 337	FB	FC	16 981 337	17 621 348
	Production vendue biens*	FD	2 177 933	FE	FF	2 177 933	2 359 123
	Production vendue services*	FG	3 659	FH	FI	3 659	5 568
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	19 162 928	FK	FL	19 162 928	19 986 039
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	26 123	25 153
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 347	75
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	19 191 398	20 011 266
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	14 885 367	14 896 170
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(251 280)	846 409
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	186 641	359 016
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 651 751	1 683 368
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	47 275	89 237
	Salaires et traitements*				FY	254 249	281 847
	Charges sociales (10)				FZ	102 683	115 235
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	13 642	10 756
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 383	7 479
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	153 837	25 163
	Autres charges (12)				GE	1 468	33
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	17 049 015	18 314 713
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 142 383	1 696 554
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	434 124	475 608
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	434 124	475 608
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	86 713	47 693
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	86 713	47 693
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	347 411	427 915
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 489 794	2 124 468

CERTIFIÉ CONFORME

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 010008 en Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2016

Désignation de l'entreprise : Société ABC PLASTIK — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11 124	10 158
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		417
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 124	10 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135	1 066
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	135	1 066
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 989	9 509
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	823 715	709 052
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 636 647	20 497 449
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	17 959 579	19 072 524
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 677 068	1 424 925

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	11 124	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et Pénalités	135	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisations Diverses		11 124

CERTIFIÉ CONFORME

QUADRATUS Informatique

* Dans cette colonne figurent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 010608 en Euros

YVAN LEVY EXPERT COMPTABLE

Société ABC PLASTIK
7 RUE RENE SIROT
CENTRE DE GROS
31094 TOULOUSE CEDEX

ANNEXE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

CERTIFIÉ CONFORME

YVAN LEVY EXPERT COMPTABLE
8 Rue, Mondran

31400 TOULOUSE
05 61 91 68 07

Société ABC PLASTIK
31094 TOULOUSE CEDEX

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Dérogations	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
Informations complémentaires (CICE)	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Evaluation des amortissements	x
Titres immobilisés	x
Créances immobilisées	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluations des produits et en cours	x
Variation détaillée des stocks et en-cours	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Evaluation des valeurs mobilières de placement	x
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	x
Différence d'évaluation sur les titres	x
Disponibilités en Euros	x
Disponibilités en devises	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Détail des charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x

CERTIFIÉ CONFORME

NA = Non Applicable NS = Non significative

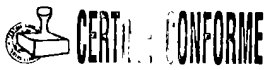
Société ABC PLASTIK
31094 TOULOUSE CEDEX

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	x
Valeurs mobilières	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x
Résultats financiers des cinq derniers exercices	x



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en crédit de Produits exceptionnels un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 433 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 433 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

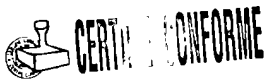
Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	10 433
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	10 433

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal



Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2449	1 000			1 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CERTIFIÉ CONFORME

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 158 975	859 744	299 231	
Approvisionnements				
- Matières premières	23 484	67 491		44 007
Total I	1 182 459	927 235	299 231	44 007
Production				
- Autres	1 927	5 870		3 944
Total II	1 927	5 870		3 944
Production en cours				
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				3 944

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CERTIFIÉ CONFORME

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	2 477
Total	2 477

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 495
Dettes fiscales et sociales	30 110
Total	66 606

CERTIFIÉ CONFORME

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Détail des charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	125 665
Total	125 665

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

CERTIFIÉ CONFORME

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

LEDUC MARIE FRANCOISE GERANT



Dossier N° 010008 en Euros

Société ABC PLASTIK
31094 TOULOUSE CEDEX

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			15 245	15 245	15 245
Nbre des actions ordinaires existantes				1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			19 878 667	19 986 039	19 162 928
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			2 471 056	2 152 223	2 645 522
Impôts sur les bénéfices			827 604	709 052	823 715
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			1 652 288	1 424 925	1 677 068
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				1 443.17	1 821.81
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				1 424.92	1 677.07
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		6	9	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice			333 082	281 847	254 249
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			131 654	115 235	102 683

YVAN LEVY EXPERT COMPTABLE

CERTIFIÉ CONFORME

ABC PLASTIK
SARL AU CAPITAL DE 15 244 EUROS
CENTRE COMMERCIAL DE GROS
7 Rue René SIROT 31094 TOULOUSE CEDEX
SIRENE 301 985 552 00050 APE 252C
RCS TOULOUSE 74 B 379

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,
le 30 Juin, à 16 heures,
les associés de la société "ABC PLASTIK", se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite par la gérante, conformément aux dispositions légales et statutaires.

Etaient présents ou représentés:

La société Alpha Film, représentée par Mme Françoise OURNIER, titulaire de 1.000 parts

L'assemblée est présidée par la gérante, Madame Françoise OURNIER, qui constate que la totalité des parts constituant le capital est présente, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions prévues à l'ordre du jour.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:
.les récépissés des lettres de convocation,
.le rapport de gestion,
.les comptes annuels,
.les rapports du commissaire aux comptes,
.le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

La Présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:
.Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015,
.Approbation des comptes,
.Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2015,
.Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérante.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.
Personne ne demandant plus la parole, la Présidente mets successivement aux voix les résolutions suivantes prévues à l'ordre du jour de l'assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation que la communication des comptes sociaux ont bien été respectés et notamment de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

yvan levy
expert-comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre de Toulouse
commissaire aux comptes
inscrit auprès de la cour d'appel de Toulouse
8, rue mondran 31400 Toulouse
Tél. : 05 61 91 68 07 - Fax : 05 61 91 85 56
yvan.levy@wanadoo.fr

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, ainsi que de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés par la gérante, et qui font apparaître un bénéfice de 1.677.068 euros, déclare approuver lesdits rapports et comptes.

Elle décide d'affecter le résulter de la façon suivante:

.Report à nouveau créditeur : 1.677.068 euros
.Distribution de dividendes: néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 223.19 du code de commerce, déclare approuver lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier à la gérante pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 H 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérante.

yvan levy
expert-comptable diplômé
inscrit au tableau de l'ordre de Toulouse
commissaire aux comptes
inscrit auprès de la cour d'appel de Toulouse
8, rue mandran 31400 Toulouse
Tél. : 05 61 91 68 07 - Fax : 05 61 91 85 56
yvan.levy@wanadoo.fr

Yvan LEVY
Expert Comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Toulouse
8 Rue Mondran
31400 TOULOUSE

Téléphone : 05.61.91.68.07
Télécopie : 05.61.91.85.56
Mail : levy.yvan@wanadoo.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOULOUSE
PLACE DE LA BOURSE
31000 TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

ABC PLASTIK
SARL AU CAPITAL DE 15 244 EUROS
CENTRE COMMERCIAL DE GROS
7 Rue René SIROT 31094 TOULOUSE CEDEX
SIRENE 301 985 552 00050 APE 252C
RCS TOULOUSE 74 B 379

Ci-joint :

Comptes annuels
Annexe
Procès verbal AGO approbation, Résolution d'affectation du résultat
Montant des frais : 45,48 euros